

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL

Article 1er: Le tournoi est autorisé sous le numéro 77260 . Au gymnase des Picherettes 14 chemin rural de la rue du lion au four blanc.77260 La Ferté-sous-Jouarre, sur 7 terrains, les 18 et 19 mai 2024.

Article 02: Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad, Le règlement général des compétitions, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement particulier de la compétition, ci-après.

Article 03: Le Juge-arbitre du tournoi sera Brigitte VINCENT. Il est désigné par le comité d'organisation. Ses décisions seront sans appel. Le Juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point de ce règlement.

Article 04: Tout participant doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence compétition, et muni d'une pièce d'identité.

Article 05 : Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ou de séparer les séries en cas d'influence.

Article 06: Le tournoi est ouvert aux minimes, aux cadets, aux juniors, aux seniors et aux vétérans selon les classements suivants : R6/D7 - D8/D9 et P/NC dans tous les tableaux (Simples, doubles et mixtes). Les tableaux se joueront en poules suivies d'une élimination directe.

2 sortants par poule seront privilégiés.

Toutefois l'organisation se réserve le droit de changer le mode de qualification en cas de variation des inscriptions.

Le tournoi n'est pas autorisé aux poussins et aux benjamins. Les surclassements sont autorisés.

Pour les doubles le surclassement est autorisé si et seulement si au moins un des deux joueurs a le classement du tableau souhaité.

ATTENTION: le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

Pour le simple, le surclassement est autorisé s'il correspond à la série immédiatement supérieure au classement du joueur à J-30. Dans tous les cas, la priorité sera donnée aux joueurs évoluant dans leur série.

Article 07: Le tournoi sera composé de 3 séries dans tous les tableaux R6/D7 - D8/D9 et P/NC L'organisation se réserve le droit de fermer un tableau si le nombre de participant dans celui-ci est insuffisant. Tous les premiers tours de tableaux se dérouleront en poules sous réserve d'un nombre de compétiteurs suffisant.

Article 08: Le comité d'organisation se réserve le droit de changer le mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries. Comme par exemple: en les regroupant dans la série supérieure (en accord avec les joueurs).

Article 09: Les joueurs peuvent s'inscrire dans un ou deux tableaux. Un joueur classé dans des séries différentes jouera dans les tableaux correspondant à son classement.

Article 10: Les inscriptions se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org> ou via l'application Ebad, il est donc nécessaire pour les joueurs de se créer un compte ou bien de passer par le compte de leur club. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du club tournoi.obf77@gmail.com. Toutes les inscriptions doivent être réglées au plus tard à la date limite d'inscription (paiement reçu par le club) afin que les inscriptions soient prises en compte. Vous réglerez vos inscriptions en ligne sur Badnet ou votre application Ebad.

La date limite d'inscription est le 18 avril 2024, les séries seront fixées à cette date. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. La date du tirage est fixée le 03 mai 2024. Le Classement sera pris en compte à cette date pour le calcul des points. Après cette date tout forfait devra être justifié dans les délais auprès de la LIFB et l'organisateur.

Article 11: Le montant des droits d'engagement est 16 € pour 1 tableau et 21 € pour 2 tableaux. Ces frais incluent la participation fédérale de 2€ due pour chaque inscrit. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort sauf pour un forfait justifié.

Article 12: Les volants sont à la charge des joueurs à part égale. En cas de désaccord sur le type de volants, le volant officiel du tournoi pour tous les tableaux est le RSL Grade 3 en vente durant toute la compétition, et à la charge des joueurs.

Article 13: Les matchs seront effectués en auto-arbitrage cependant, en cas de problème, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, celui-ci pourra désigner si possible un arbitre (ou faisant office).

Article 14: Le temps de repos entre deux matches sera d'au moins 20 minutes. Le temps de repos entre chaque set sera de deux minutes.

Article 15: À l'appel de leur match, les joueurs disposent de cinq minutes, pour rejoindre le terrain, muni de leur nécessaire pour jouer, s'hydrater, s'alimenter au besoin, et commencer leur match.

Article 16: Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera comptée faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.

Article 17: Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation.

Article 18: Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information, par conséquent les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.

Article 19: Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'engagement non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier ou par mail.

Article 20: Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.

Article 21: Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juge arbitres, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.

Article 22: Seul le responsable du club, le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.

Article 23: Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

Article 24: Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Article 25: Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins l'un deux avant les tirages au sort.

Article 26 : En s'inscrivant, le participant autorise le Comité Organisateur à diffuser tout document comportant ses noms et prénoms, classements, club et résultats, ainsi que toute photo prise pendant le tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles.

Article 27: Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, un protocole rappelant les dispositions gouvernementales, préfectorales et municipales en vigueur à la date du tournoi vous sera envoyé et devra être respecté.

Juge-arbitre: Brigitte VINCENT

Volant officiel: RSL Grade 3

Tableaux et séries:

↪ Le tournoi est ouvert aux classements suivants : R6/D7 - D8/D9 et P/NC dans tous les tableaux.

Récompenses:

↪ Bons d'achat.

Convocations :

↪ Les convocations seront consultables la semaine précédant le tournoi.